

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit avril à 20H30 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal, sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mr JAMIN Joël, M. JOUSSET Jean Yves, DUTORDOIR Florence., TETEDOIE Ronan, Adjoints, Mmes et Mrs, Noémie BIGOT, Sophie BRIERE, Céline FOULONNEAU, Marie Odette VINCENT, Philippe LUBERT, Régis GUERIF, M. Philippe GANDON.

Excusés avec procuration : Emilie HAMARD a donné procuration Jean-Yves JOUSSET

Excusés : Mmes Elodie CALLET, Emilie HAMARD

Absents : Mme. DAGUIN

Secrétaire de séance : Mme FOULONNEAU

Secrétaire auxiliaire : V.DEROUET

Observations sur le précédent compte rendu : Néant

Ordre du jour

Finances :

- Subventions CRICS 2017
- Devis et consultation bâtiments
- Devis informatique
- Consultation assurance
- Consultation Point à temps
- Acquisition d'une charrette pour remplacer l'existante

Personnel :

- Résultats Comité Technique
- Mise en place Rifseep

Divers

1- Finances

a) Subvention du CRICS

Une réunion avec les Maires des communes voisines et des dirigeants du CRICS a eu lieu début Avril pour décider de la subvention allouée au prorata du nombre d'habitants. Le Maire explique que la subvention pour le CRICS est différente des autres car elle sera donnée pour leur investissement. Le Maire propose une subvention de 350 € pour l'investissement en matériel du CRICS. Le Conseil donne son accord.

b) Devis et Consultation Bâtiment

- Cimetière

Une consultation avait été lancée en mars auprès de Pompes Funèbres RAVARD, GODARD et ORMAT TESSIER. Les Pompes funèbres RAVARD et ORMAT TESSIER font intervenir la même entreprise pour ce genre de travaux. Un devis de l'entreprise ORMAT TESSIER pour les dix emplacements choisis a été reçu.

Le devis s'élève à 4612.8€. Le Conseil donne son accord pour que le Maire signe les documents concernant cette affaire.

- VMC

Le Maire explique que des consultations ont été effectuées pour l'entretien des VMC dans les bâtiments communaux, les entreprises consultées sont Monnier à Ancenis, Gautier Energie/Coexia à St Florent le Vieil et Delaunay à St Florent le Vieil.

Voici les résultats de la consultation :

Consultation entretien VMC

Entreprise	HT	TVA	TTC
Monnier	723	144,6	867,6€
Gautier energie/coexia	330	66	396€
Delaunay	pas de réponse		

Le Conseil décide de retenir l'entreprise Gautier/Coexia pour un contrat d'entretien d'un an. Il autorise le Maire à signer les documents administratif et comptable qui correspondent.

- Eglise

Lors d'une tempête en mars certaines ardoises se sont détachées sur le clocher et le toit de l'église. L'entreprise LUSSAULT qui intervient pour la maintenance du paratonnerre et campanaire nous a fait une proposition. Celle-ci s'élève à 3186 € TTC. Le montant est assez élevé du fait qu'une nacelle doit être utilisée pour permettre l'accès à toutes les parties de l'église. Le Maire propose au Conseil d'accepter le devis pour que les réparations soient effectuées. Le Conseil après discussion autorise le Maire à signer les documents.

- Vérifications électriques

Suite à la commission de sécurité effectuée le 9 mars 2017, la commission se réunie le 25 Avril pour donner un avis favorable ou défavorable.

Les vérifications électriques n'avaient pas été effectuées. Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises : APAVE, SOCOTEC et DEKRA. Dont les résultats se trouvent ci-dessous :

Consultation Vérifications électriques			
Entreprise	HT	TVA	TTC
APAVE	1440	288	1 728 €
SOCOTEC	765	153	918 €
DEKRA	1260	252	1 512 €

Une décision du Maire par délégation du Conseil du 11 Avril 2014 a permis de choisir l'entreprise SOCOTEC et de la faire intervenir le 25 et 26 avril dernier.

c) Devis informatique

L'entreprise SCIT nous propose un devis pour la sauvegarde externalisée des ordinateurs, la Mairie avait une sauvegarde de 20 GO arrivant quasiment à saturation. SCIT nous propose de la passer à 30 GO pour 504€ TTC. Le Conseil autorise le Maire à signer les documents.

d) Consultation assurance

En 2012, une consultation avait été faite pour les contrats d'assurance de la commune. Les contrats arrivent à expiration au 31/12/2017. Le Maire explique qu'en 2012 un cabinet d'expert RISK'OMNIUM avait réalisé la consultation apportant leur expérience et leurs conseils. Une nouvelle offre de ce cabinet nous a été transmise pour préparer la consultation. Cette offre s'élève à 1260€ HT. Le Maire propose au conseil d'accepter cette offre pour lancer la consultation. Les conseillers se posent la question de savoir si la consultation ne peut pas se faire en interne car le coût du contrat paraît élevé. Le Maire intervient en disant que le cabinet est composé d'experts juridiques qui analyse toutes les offres dans les détails et que nous n'aurions pas un œil aussi avisé à l'interne. Le Conseil décide d'approuver ce contrat et autorise le Maire à le signer.

e) Consultation Point à temps.

Le Maire indique au conseil qu'une consultation a été lancée via l'entente de voirie avec Ingrandes le Fresne sur Loire. Cinq entreprises ont été consultées, trois d'entre elles ont répondu. Une conférence d'entente aura lieu le 11 Mai prochain pour déterminer quelle entreprise est retenue. La délibération devra être ratifiée au prochain conseil. Mr TETEDOIE s'est renseignée auprès d'une commune voisine pour emprunter leur remorque afin de réfléchir plus longuement à l'achat d'une remorque. Une remorque a été repérée chez un négociant, Mr TETEDOIE et Mr JOUSSET iront se renseigner. Cependant la fabrication d'une poêle à gravier semble indispensable pour pouvoir travailler correctement cette année.

f) Acquisition d'une charrette

La charrette présente à l'entrée du pont traversant la voie ferrée, s'est grandement détériorée et devient dangereuse. Mr TETEDOIE et JOUSSET ont donc cherché une nouvelle charrette pour décorer cet endroit. Un particulier leur a proposé de leur en vendre une pour 350€. Le Maire demande au conseil son accord, le conseil y est favorable.

2) Personnel

a) Résultats du comité technique

En janvier, le conseil avait réfléchi sur les autorisations spéciales d'absences des agents municipaux afin de réactualiser la délibération de 2002. Cette proposition a été soumise au comité technique départemental qui a été favorable. Le maire indique donc que la proposition peut être délibérée en conseil. Le Conseil décide d'approuver ces nouvelles autorisations spéciales d'absences.

Les dossiers des différents postes notamment suppression pour cause de départ à la retraite et augmentation de temps de travail pour pallier à ces départs ont été validés par le Comité Technique Départemental. Le maire indique que les postes peuvent donc être supprimés. Par ailleurs, la modification du temps de travail de deux postes d'agents technique territorial avait été soumise au Comité Technique :

- passage de 32h à 35h. Suppression/création de poste. Le poste étant vacant il faudra faire un recrutement avec les différentes procédures qui s'ensuivent.
- Passage de 18h à 30h annualisé. Suppression/création de poste. Le poste étant occupé actuellement, une vacance d'emploi sera faite et le poste passera à 30h début juin.

Mr LUBERT sort de la salle.

Le Maire propose de délibérer sur l'augmentation de ces postes. Le Conseil décide de valider les propositions.

b) RIFSEEP

Le dossier pour le nouveau régime indemnitaire a également été traité en Comité Technique Départemental. Un avis favorable a été émis par les délégués des élus mais défavorable par les délégués du personnel. Le maire indique que comme précisé dans le courrier du Centre de gestion, la délibération peut être prise en conseil avec la proposition réalisée. Le Maire indique que, comme pour l'Indemnité d'Administration Technique, les arrêtés seront pris individuellement. Le Maire demande son accord au Conseil pour signer les documents en rapport avec cette affaire. Le Conseil donne son accord sur la proposition faite en janvier et validée par le Comité Technique.

3) Divers

a) PDIPR : Dossier fait

La signalétique des chemins de randonnée a été réalisée et va être très prochainement installée sur le chemin de la Grande Verrière. Les dossiers de subventions du Département et de la COMPA ont été finalisés pour obtenir les subventions promises au départ du projet.

b) Dégâts des eaux salle paroissiale

Comme prévu, un expert de Groupama est venu constater les dégâts dans la salle paroissiale. Nous attendons son retour sur l'indemnisation pour les réparations.

c) DETR 2017 dossier accepté

Les dossiers de DETR préparés en Novembre ont été acceptés, une subvention de 8 060 € pour la réfection des toilettes et 1285 € pour les chicanes seront versées après achèvement des travaux.

d) Fonds de concours 2017 COMPA

Un courrier de la COMPA concernant les fonds de concours 2017 a été reçu mi-Avril. Le Maire propose qu'un dossier soit réalisé dans le cadre de l'aménagement PMR des toilettes publiques.

e) Schéma directeur d'assainissement pluvial

En parallèle du PLU, une consultation a été lancée avec l'aide de la DDTM pour réaliser le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial. Les offres pouvaient être remises jusqu'au 28 Avril 12h. Elles seront ensuite étudiées par la DDTM et la Mairie.

f) Débriefing élection

Le Maire demande aux conseillers d'exprimer leurs interrogations et remarques sur l'organisation du bureau de vote et du dépouillement au 1^{er} tour des élections.

Certaines remarques matérielles sont relevées, un point est fait sur le prochain tour.

g) AG Amis de Raymond

Le maire indique que l'Assemblée Générale sera le 20 Mai à 16h à la Rouxière et propose aux conseillers qui peuvent s'y rendre d'y aller.

h) Cucurbitacées

Mme Dutordoir indique qu'une réunion a été réalisée le mardi 25 Avril avec les associations. Le projet avance. La prochaine réunion sera le 16 Mai à la salle des Roussoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00, les membres présents ont signé le présent registre.

La secrétaire
Céline FOULONNEAU



Le Maire
Joël JAMIN

